

Formation de base sur les plateformes élévatrices (PEMP)

Public cible	Salariés des filières E ou N de la CCT
Prérequis	Bonne compréhension du français oral et écrit Avoir plus de 18 ans Ne pas avoir le vertige ou peur du vide
Durée	2 demi-journées
Horaires	8 heures (4 heures théoriques et 4 heures pratiques)
Objectifs	Cette formation transmet les connaissances théoriques et pratiques sur la manipulation sûre des plateformes élévatrices et se termine par une attestation de formation nationale valide (également reconnue par l'inspection de la construction des chantiers) et sans limite de durée.
Validation de la formation	Une attestation format carte de crédit , d'une durée illimitée et valable en Suisse, sera délivrée à l'issue d'un examen théorique et pratique réussi (conformément à la directive CFST 6512). Attestation validée ASFP.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître les principes de sécurité ➤ Définir le type d'appareil (1a, 1b, 3a, 3b) ➤ Déterminer les risques ➤ Effectuer la mise en service, contrôler et procéder à l'installation et au repli des engins
Méthodes pédagogiques	1 ^{ère} demi-journée consacrée aux apports théoriques et évaluation des connaissances. 2 ^{ème} demi-journée formation pratique et mises en situation suivie d'un examen pratique.
Inscription	Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté, Rampe du Pont-Rouge, 4 1213 PETIT-LANCY ▪ Par email : info@coledelaproprete.ch ▪ Sur internet : https://coledelaproprete.ch (12 participants maximum)